

13 mai
Tout Fougères en Forêt

Nouveaux points de contact Passiflore

Depuis début mars, la Passiflore bénéficie d'une connexion téléphonique.

Vous pouvez joindre l'association au numéro suivant :

02 99 94 65 77

et par e-mail :

lapassiflore@orange.fr

Commission Energie : les objectifs 2007-2008

Avec l'arrivée d'un Conseiller Energies au Pays de Fougères, les missions de la commission Energie de la Passiflore devaient être redéfinies : c'est chose faite depuis février.

La commission Energies de la Passiflore doit se poursuivre, avec des objectifs réactualisés.

Pour 2007-2008, la commission Energies s'est fixée 5 objectifs. Pre-

mièrement, poursuivre et multiplier les **animations scolaires**. Ensuite, maintenir les **actions militantes** contre l'EPR et la THT. Troisième-ment, la commission **sensibilisera** les adultes à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables.

Les **réactions** par rapport aux actualités du Pays constitueront le 4ème axe de la commission.

Enfin, en 5ème objectif, des **projets**

spécifiques seront réalisés, par exemple des voyages d'étude, sur une journée, pour visiter différents sites en pointe sur les énergies renouvelables.

Seule question à résoudre : « où trouver l'énergie pour atteindre ces objectifs ? ».

Pour y répondre, n'hésitez pas à rejoindre la commission Énergies, tous les 2ème mercredi du mois, au local de la Passiflore. ♦

Passiflore : pourquoi adhérer ?

L'année 2006 a vu s'opérer un tournant écologique. Les efforts conjugués des différents acteurs engagés dans la protection de l'environnement ont fait basculer la prise de conscience écologique des Français.

Réchauffement climatique, pollution de l'eau, production excessive de déchets, protection de la biodiversité... le train médiatique a été lancé, et pas une journée ne se passe sans que ces questions ne soient abordées dans la presse.

La sensibilisation s'accélère, et les comportements évoluent : construire hors HQE devient une preuve d'archaïsme pour les collectivités locales, le nombre de consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique explose, les acquisitions de poêles domestiques ont augmenté de 40 % ...

Le combat écologique est-il pour autant gagné ? Malheureusement non.

Que pouvons-nous faire au plan local ? Améliorer la prise en compte de l'environnement sur le Pays de Fougères. Et notre rôle est double : d'une part, veiller à la pertinence écologique des projets conduits sur notre territoire. D'autre part, proposer des actions allant dans le sens d'un développement durable du territoire : meilleure connaissance de notre environnement, sensibilisation, mobilisation des citoyens...

Pour mener ces actions, un petit nombre de personnes motivées suffit. En revanche, pour que notre voix puisse être entendue, nous devons pouvoir nous appuyer sur un nombre suffisant d'adhérents. Les adhésions de soutien sont donc les bienvenues, elles nous encouragent à agir.

G.V.



Un mois de mars actif !

Le 1^{er} et le 28 mars, deux interventions ont eu lieu sur le thème de la prévention des déchets dans deux écoles du Pays de Fougères, à Saint-Brice-en-Coglès et à Fougères, auprès d'élèves de CM1 et CM2. Élèves et professeurs des écoles se sont déclarés très satisfaits de la demi-journée d'intervention, conduites par Anne-Elise Leroy, Eva Pirouault et Pauline Fouqué, étudiantes en BTS au lycée Edmond Michelet (*suivi Jean-Pierre, Georgina*).



Le 17 mars, nous sommes allés manifester à Rennes contre l'EPR et la ligne THT. Plus de 42 000 personnes, selon les organisateurs, et parmi eux, une bonne trentaine de membres de la Passiflore (*organisation André, Joseph, Marc et IVT*).

Le 22 mars, Lilyan Le Goff a répondu à notre invitation et est venu donner une conférence sur le thème « Alimentation et Santé ». Plus de 70 personnes ont participé à cette soirée, et ont bénéficié de l'expérience et des conseils de Lilyan (*organisation Jean-Pierre, Marcel, Maguy*).



Le 29 mars, le cinéma *Le Club* a associé la Passiflore et *Biolune* à la projection du film « Notre Pain Quotidien ». Plus de 150 personnes ont assisté à la séance. Mathilde Harvey a ensuite animé un débat, en commençant à faire réagir le public, puis en donnant la parole à trois intervenants, venus pour témoigner des alternatives possibles à la production industrielle : Philippe Guérin (agriculteur – ADAGE), Claudine et Jacques Serrand (Agriculteurs - AB). Et *Biolune* nous a ensuite invité à partager le verre de l'amitié (*organisation Mathilde, Jean-Pierre, Gaël*).

Au cours du week-end du 30-31 mars, nous avons également reçu la visite de 4 enfants et de leurs 2 animatrices, du GRPAS (Rennes), venus pour un week-end environnement à Fougères. Jean-Pierre Lebedel leur a présenté son composteur et les techniques de compostage et Gwenaëlle Nouail les a invité à se joindre à elle pour des courses sans déchets. Ils ont également participé à la nuit de la chouette et à la représentation théâtrale « Terre d'Amour ». (*organisation Gaël, Jean-Pierre, Gwenaëlle*).

En effet, ce même week-end, Florence Laporte et Nelly Breton ont accepté de donner deux nouvelles représentations de leur pièce *Terre d'Amour*, en co-organisation avec la Passiflore. Le public, qui rassemblait petits et grands, a beaucoup apprécié la dimension musicale, poétique, et parfois comique, de la pièce. En outre, nous avons eu la surprise de retrouver Joseph, Marc et Nicolas dans des rôles inattendus ! (*organisation Jean-Pierre, Marcel, Maguy*).



Le WE du 30-31 mars, nous avons accueilli le directeur du pôle Industrie-Déchets de France Nature Environnement, pour une réunion de travail. Nous en avons profité pour organiser une table ronde autour du thème déchets et environnement. Plus de 25 personnes y ont participé, dont une association de la forêt de Brocéliande, venue en voisine. Merci à tous ceux, trop nombreux pour les nommer, qui ont aidé au bon déroulement de ce week-end (hébergement, boisson, nourriture, divers).



Interview - Eau

Le domaine de l'eau est en pleine ébullition, actualité oblige. Au nom de la Passiflore, Mathilde Harvey a rencontré M. Guichaoua, adjoint à la mairie de Fougères.

Voici le compte-rendu de leur entretien, auquel Mathilde a ajouté un contrepoint personnel. L'ensemble a été relu par M. Guichaoua.

MH On vous rencontre très souvent dans la galaxie eau de Fougères et de ses alentours, vous portez plusieurs casquettes dans ce domaine ?

JMG Effectivement, je suis l'élu chargé de l'environnement et des travaux, notamment touchant à l'eau potable et à l'assainissement à la ville de Fougères. Je préside également le Syndicat Mixte d'Eau Potable du Bassin du Couesnon (SMPBC) qui couvre 60 communes et 70 000 habitants. Et depuis son lancement très attendu courant 2006, je suis Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin du Couesnon.

MH Quelles sont les réalisations dont vous êtes satisfaits ?

JMG Je considère comme un succès la réalisation des deux canalisations de gros diamètre destinées à améliorer les interconnexions entre les différents syndicats. Celle du Coglais a été finalisée il y a 7-8 ans sous la présidence de M. Roussel, celle du sud qui relie le réseau interconnecté à Vitré a été mise en service il y a 2 ans. Elles sont venues à point pour permettre de faire face à certaines années de sécheresse pendant lesquelles l'approvisionnement en eau potable aurait pu devenir problématique pour certaines communes dont les ressources natu-

relles sont limitées. Actuellement le SMPBC est le plus avancé des 6 syndicats du département en ce qui concerne la réalisation de ces ouvrages à vocation solidaire autant que sécuritaire. Je suis également satisfait de la collaboration initiée avec le syndicat du bassin rennais sur le programme Bretagne Eau Pure dans le cadre d'une convention de partenariat de 5 ans. Ce programme a permis une restauration du dialogue entre les différents acteurs que sont les agriculteurs, les élus et les associations et une stabilisation des taux de nitrates.

MH Des regrets ou des échecs ?

JMG Il aurait été souhaitable de pouvoir aller plus loin dans la résorption des nitrates et la mise en place du SAGE aurait pu intervenir quelques années plus tôt si tous les participants avaient été décidés à se réunir autour de la table.

MH Des projets ou des souhaits pour le futur ?

JMG Les stations de potabilisation et d'épuration de Fougères ont été mises aux normes et le niveau des rejets de la station d'épuration est maintenant largement conforme à l'arrêté préfectoral. Cependant le problème des boues reste entier. Un peu moins de la moitié fait l'objet d'une valorisation agricole dans le cadre d'un plan d'épandage et nous avons du mal à trouver de nouvelles surfaces disponibles, afin de respecter les plans d'épandage tout en limitant autant que possible l'envoi de boues en CET (centre d'enfouissement technique, les anciennes « décharges » contrôlées) ou en incinération. Le compostage serait séduisant mais la filière de commercialisation du compost est encore très incertaine. Une autre piste à explorer est le séchage solaire, mais cette technique apparaît encore un peu aléatoire, en particulier vu l'ensoleillement de la région. ♦

Contrepoint (par Mathilde Harvey)

Solidarité et sécurité de l'approvisionnement, oui assurément, mais de quelles façons ?

La construction des canalisations de gros diamètres, qui relient Antrain, Vitré, Fougères et de nombreux syndicats des eaux sur leur passage, a été initiée afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des communes du nord-est du département. En effet si certaines communes, telle Fougères, bénéficient d'une ressource en eau qui dépasse leurs besoins, d'autres sont moins bien dotées par la Nature et leurs besoins sont très proches de la capacité des ressources locales, qui peuvent être épuisées en cas d'évènements exceptionnels (sécheresse prolongée par exemple). **Même une commune privilégiée sur le plan de la quantité d'eau disponible reste potentiellement vulnérable** en cas de pollution exceptionnelle de sa ressource ou de panne grave sur sa station de potabilisation.

Ces grosses canalisations permettent aux différents secteurs de se porter secours

mutuellement en cas de besoin, leur financement par le syndicat permet de faire jouer la solidarité entre les communes fortes productrices et celles dont les ressources peuvent être dépassées par les besoins. Le syndicat bénéficie également, pour le financement, de la solidarité des 5 autres syndicats d'Ille-et-Vilaine. A charge de revanche quand ceux-ci se lanceront dans la construction d'ouvrages similaires.

Cependant il est permis de réfléchir à ces notions de solidarité et de sécurité, dont la valeur repose aussi sur la **responsabilité de chacun des acteurs**. En effet il ne faudrait pas que la possibilité de solliciter une ressource abondante, bien que lointaine, conduise à une dérive de consommation qui annihilerait la sécurité d'approvisionnement recherchée et transformerait la solidarité en guerre fratricide... car si les besoins viennent à être dépassés lors d'une sécheresse, il y a fort à parier que la ressource « de secours » sera également très sollicitée, car un tel phénomène ne touchera pas que quelques com-

munes faiblement pourvues en ressource en eau. Aussi est-il souhaitable que ce choix technique s'accompagne d'une incitation à une consommation raisonnée et raisonnable de l'eau.

En effet le bien commun est encore trop souvent gaspillé progressivement par les uns puis les autres, « puisque les voisins ne se gênent pas ». La gestion « en bon père de famille » de son patrimoine et de sa consommation est plus facile à adopter sur son territoire, dans sa famille, qu'à imposer au voisin...

C'est ainsi que le comptage de l'eau doit maintenant être réalisé par foyer dans l'habitat collectif, et non plus par immeuble avec un partage des charges en fonction de la surface des appartements. En effet ce dernier mode de gestion a ouvert la porte à tous les abus, alors qu'un comptage individuel incite toute personne à surveiller et à raisonner sa consommation...

ou à assumer ses excès !

.... (suite page suivante)

..... Dans le domaine de la qualité de l'eau aussi, le dispositif de canalisations conjugue la solidarité à la sécurité. Cependant cette solution technique ne doit pas permettre à un laisser-aller dévastateur de s'installer.

Pouvoir se secourir les uns les autres en cas de problème ponctuel de qualité de l'eau est une chance qu'il faut savoir apprécier à sa juste valeur. Cependant il n'est pas et **il ne sera pas acceptable de laisser se dégrader une ressource locale, sous le prétexte qu'on pourra toujours aller chercher ailleurs une eau de meilleure qualité...** mais forcément plus chère ! du fait de l'investissement et de la maintenance des conduites. Cette ressource distante peut aussi subir des

atteintes, mais de quel droit ferait-on pression sur les responsables de cette dégradation quand on n'a pas su faire mieux soi-même ?

Un souhait donc :

Que les collectivités locales responsables de la production et de la distribution de l'eau ainsi que de son assainissement s'impliquent avec des moyens financiers significatifs dans des actions de prévention et de pédagogie visant l'économie des volumes et la préservation de la qualité de l'eau. Ces actions devraient avoir trois axes :

- informer tous les acteurs sur leur rôle dans la préservation de la qualité de l'eau, chacun à son niveau : parti-

culiers, industries, agriculteurs,

- les sensibiliser à la nécessité d'une utilisation raisonnable de cette ressource qui fait aussi notre patrimoine local et notre qualité de vie (zones humides, sites de pêche, sites de baignade), soutenir les acteurs qui s'engagent dans des actions concrètes d'économie d'eau ou de préservation de sa qualité.

Les collectivités locales et les établissements recevant du public se doivent bien sûr de montrer l'exemple, compte tenu du nombre de personnes qu'elles touchent ! M.H. ♦

Agenda de la Passiflore

- 18 mars : AG Passiflore
- 26 avril - 18h30 - commémoration Tchernobyl - Place Carnot - Fougères
- 9 mai - 20h30 : réunion de la commission Énergies
- **13 mai : Tout Fougères en Forêt**
- 13 mai : tenue d'un stand au lycée de St-Aubin-du-Cormier
- 14 mai - 20h30 : comité de pilotage prévention des déchets
- Juin 2007 : interventions sur la prévention des déchets au Centre Social

Subventions / Partenariat

- France Nature Environnement et le Crédit Coopératif nous font bénéficier d'un soutien de 870 € pour la communication en faveur de la prévention des déchets.
- Primagaz souhaite associer la Passiflore à un projet de conseil aux particuliers.

Équipements :

Après un vidéoprojecteur, l'association se dote d'un ordinateur et d'une imprimante.

Bulletin Gratuit

Imprimé par nos soins

Dir. de publication: Gaël Virlouvét

Comité de rédaction: Jean-Pierre

Lebedel, Jacques Le Letty, Marcel

Goudal, André Robinard

La Passiflore - 22 rue du Tribunal -

35300 Fougères

<http://la.passiflore.free.fr>

ISSN: 1954-1023

Cécile Nolot en stage prévention des déchets à la Passiflore

Arrivée le 28 février dernier, Cécile est en stage à la Passiflore pour 6 mois « et plus si affinités »... Son objectif principal pour ce stage est de développer des actions de prévention des déchets en direction des commerçants et des habitants du Pays de Fougères, en partenariat avec les acteurs locaux. Depuis qu'elle est arrivée, Cécile a animé une soirée sur le compostage à Laignelet, rencontré de nombreux acteurs locaux, élaboré les fiches des futures actions.

En outre, Cécile va participer à la



construction d'un futur

« observatoire de la biodiversité du Pays de Fougères » et à l'élaboration d'un « jeu sur le développement durable » tourné vers les élèves de CM2.

Elle travaille au local de la Passiflore, et vous pouvez la joindre au

02 99 94 65 77. ♦